



Syndicat mixte de gestion de l'Echez et de ses canaux (Siren : 256500752)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Oursbelille
Arrondissement	Tarbes
Département	Hauts-Pyrénées
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	02/06/1972
Date d'effet	02/06/1972

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Alain LASSARRETTE

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	65490 OURSBELILLE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	73 114
Densité moyenne	204,97

## Périmètres

Nombre total de membres : 20

- Dont 19 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
65	Andrest (216500074)	1 459
65	Barry (216500678)	134
65	Bénac (216500801)	528
65	Bordères-sur-l'Echez (216501007)	4 791
65	Caixon (216501197)	433
65	Gayan (216501890)	255
65	Hibarette (216502203)	239
65	Juillan (216502351)	4 130
65	Lagarde (216502443)	489
65	Louey (216502849)	1 015
65	Nouilhan (216503300)	204
65	Orincles (216503391)	344
65	Oursbelille (216503508)	1 243
65	Pujo (216503722)	642
65	Saint-Lézer (216503904)	432
65	Siarrouy (216504258)	437
65	Talazac (216504381)	70
65	Tarbes (216504407)	43 539
65	Vic-en-Bigorre (216504605)	5 407

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
65	CC du Val d'Adour et du Madiranais (200041267)	CC

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
<i>Le syndicat a pour objet de prendre en compte toutes dispositions en concertation avec les communes, les riverains et avec le concours des partenaires institutionnels (Agence de l'Eau, Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Fédération départementale pour la Pêche) en vue du financement et de la mise en oeuvre de l'aménagement hydraulique de la rivière ECHEZ et de ses canaux depuis la limite amont de la commune d'ORINCLES jusqu'à la confluence avec l'Adour à MAUBOURGUET.</i>
Autres

**- Autres**

*Le syndicat mixte a pour objet la gestion des berges et du lit de l'Echez, de ses canaux, ainsi que du Lys sur la portion de son cours, de la limite amont de la commune d'Orincles jusqu'à la confluence avec l'Adour à Maubourguet, et ce, dans le cadre de l'intérêt général et de la sécurité publique, conformément à l'article L 211-7 du code de l'environnement. Il s'agit : de l'entretien végétal des berges et du lit ; de l'accompagnement de la dynamique fluviale (ouverture de bras morts, gestion des atterrissements, talutage et végétalisation de berge, acquisition de parcelles...) l'aménagement ponctuel de berges dans le cadre de l'intérêt général et/ou la sécurité publique, dans la limite des capacités financières du syndicat ; et de la sensibilisation au fonctionnement de l'Echez (journées thématiques, visite de terrains, plaquettes d'information...) des élus et des riverains.*

**Adhésion à des groupements**

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
65	Syndicat mixte POUR LA GESTION DE LA GESPE (256501123)	SM ouvert	81 564

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)